

Heritage - Partage ou indivision ?

Par **cactus34**, le **25/07/2005** à **17:44**

Bonjour,

voici le cas :

mon pere vient d'heriter d'un terrain constructible. Il veut nous le donner à part égale à mon frère et moi.

Cependant mon frère c'est "renseigné", d'apres lui, si l'on partage le terrain en deux, le deuxieme qui construira devra attendre 10 ans pour construire. Il me suggère donc de se partager le terrain en indivision (dans ce cas chacun pourrais construire comme bon lui semble).

Cela me semble étrange, et ni connaissant rien dans ce domaine je viens prendre des renseignements. Merci par avance pour vos éclaircissement.

Mon frere sait que je n'ai pas envie de construire (du moins dans l'immediat sur ce terrain)